

LE DEVOIR

VOL. LXXXVI - N° 233

MONTRÉAL, LES SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 OCTOBRE 1996

4 CAHIERS - 1,97\$ + TPS + TVQ

LES ARTS

Cronenberg sous le choc du choc de Crash,
page B 1



LE MONDE

Afghanistan: le pain arrive, la liberté s'en va, page A 5



MONTRÉAL

Bourque fait un peu de ménage au comité exécutif, page A 3

LIVRES

À Québec, c'est la rentrée à pleines portes, page D 1



PERSPECTIVES

La tromperie du prof Richards

Pour contrer le mouvement souverainiste, un professeur de la Colombie-Britannique propose de reconnaître au Québec dans la Constitution une «compétence explicite» et une «autorité générale et solide» en matière linguistique. Si la thèse est attrayante, les propositions du professeur John Richards ne conféreront au Québec aucun nouveau pouvoir et leur application n'aurait pas empêché les tribunaux d'invalider des dispositions de la loi 101. Une tromperie.

L'avis rédigé pour l'Institut C. D. Howe par ce professeur de l'université Simon Fraser est remarquable à certains égards. La loi 101 est nécessaire, écrit-il, reprochant au système politique canadien de n'en avoir pas reconnu la légitimité. Il désavoue l'interprétation «extraordinairement élargie» de la Cour suprême selon laquelle les dispositions de la loi imposant l'affichage unilingue français violaient la liberté d'expression. Richards développe une approche asymétrique du problème en reconnaissant, ce qui est rare au Canada, que la situation des minorités francophones est différente de celle de la minorité anglophone du Québec.

Richards suggère donc de réparer. Il recommande d'enchaîner dans la Constitution un nouvel article 92b qui reconnaîtrait au Québec, ou à l'ensemble des provinces, une compétence spécifique, une autorité générale et solide sur la langue. Si ce n'est par principe, Richards invite ses concitoyens canadiens-anglais à se ranger à son avis pour des raisons pragmatiques: sauver le Canada en rassurant les Québécois sur leur capacité de légiférer pour protéger leur langue.

L'effort de lucidité et de compréhension est honorable. Sauf que les recommandations du professeur, en plus d'avoir peu de chances d'être un jour adoptées, ne changeraient rien à la situation actuelle si elles étaient appliquées. C'est un leurre, une tromperie. Les symboles ne suffisent pas.

Le nouvel article 92b proposé par M. Richards reconnaîtrait au Québec, ou à l'ensemble des provinces, le pouvoir de décréter une ou des langues officielles sur leur territoire dans les domaines de leur compétence. Cependant, cet article réitérerait les droits déjà reconnus par la Charte des droits aux groupes minoritaires d'obtenir des services dans leur langue, en particulier dans le domaine de l'éducation. Il confirmerait l'autorité du Parlement du Canada de faire des lois en faveur du bilinguisme dans les domaines de compétence fédérale.

En d'autres termes, le nouvel article conférerait au Québec un pouvoir qu'il exerce déjà depuis 22 ans, à l'adoption en 1974 de la Loi sur la langue officielle par le gouvernement de Robert Bourassa. En revanche, il ne met nullement le Québec à l'abri des dispositions de la Constitution canadienne et de la Charte des droits sur lesquelles se sont appuyés les tribunaux pour répudier les chapitres de la Charte de la langue française sur la langue de la législation et des tribunaux (l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique) et sur la langue de l'affichage commercial (la liberté d'expression).

Mais surtout, les propositions de M. Richards conservent intact l'article 23 de la Charte canadienne des droits, connu aussi sous le vocable de «clause Canada». Cette clause avait été inscrite dans la Charte des droits expressément pour contrer le chapitre de la loi 101 sur la langue d'enseignement. Elle symbolise à elle seule l'ingérence de l'autorité fédérale dans le domaine linguistique.

La loi 101 prévoyait, en 1977, que seuls les enfants dont l'un des parents avait reçu l'enseignement en anglais au Québec puissent être admis à l'école anglaise. C'est ce que l'on appelait la clause Québec. L'article 23 a été inclus dans la Charte canadienne des droits, cinq ans plus tard, de façon délibérée pour annuler la clause Québec et élargir le droit à l'école anglaise aux enfants dont l'un des parents a reçu l'enseignement en anglais n'importe où au Canada. Depuis 1982, 22 000 enfants ont été admis à l'école anglaise au Québec en vertu de la clause Canada, ce qui représente entre 10 et 15 % des admissions d'une année à l'autre. En outre, en dépit de cette «autorité générale et solide» accordée au Québec, Ottawa conserverait le pouvoir de faire des lois en faveur du bilinguisme dans les domaines de sa compétence, ce qui inclut l'accueil des immigrants. Et Ottawa pourrait continuer de soutenir financièrement les organismes qui œuvrent à l'épanouissement des langues minoritaires.

La proposition Richards ne réduit donc en rien le poids de l'autorité fédérale dans le domaine linguistique. Elle ne garantit pas au Québec la pleine compétence dans ce domaine. Les Québécois n'en seraient pas dupes.



MÉTÉO

Montréal Ciel variable
Max: 13 Min: 1
Dimanche: ciel variable. Max: 15
Québec Aujourd'hui et demain: variable.
Max: 13 Min: -1
Détails, page C 4

INDEX

Agenda B 13 Idées A 15
Annonces C 14 Livres D 1
Les Arts B 1 Le monde A 12
Avis publics C 13 Les sports C 16
Bourse C 12 Montréal A 3
Économie C 1 Mots croisés C 15
Éditorial A 14 Politique A 8

Un moment d'«inadvertance» chasse Collenette du cabinet

Un prétexte pour se sortir du pétrin somalien, accuse l'opposition

MANON CORNELIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Malgré toutes les attentes, ce n'est pas la controverse entourant le chef d'état-major des Forces armées Jean Boyle qui aura eu raison du ministre de la Défense David Collenette mais une simple lettre qu'il a écrite il y a sept mois afin

de venir en aide à une immigrante de son comté. C'est la raison qu'ont invoquée hier le premier ministre Jean Chrétien et M. Collenette pour expliquer la première démission ministérielle depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir.

Le départ de David Collenette, un ami de longue date de Jean Chrétien, a provoqué un remaniement ministériel limité mais tout de même significatif, vu

l'importance des ministères touchés. M. Chrétien a immédiatement nommé Doug Young à la tête du ministère de la Défense. M. Young a cédé la direc-

VOIR PAGE A 16: COLLENETTE

■ Lire aussi l'éditorial de Lise Bissonnette: La providence est bonne, page A 14



David Collenette

Le boom des boulangeries



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

JOCELYNE CHAMPEAUX est boulangère de «La Mie en folie», située avenue du Mont-Royal à l'angle de la rue Parthenais, dans le quartier de Montréal rassemblant le plus grand nombre de boulangeries. Lire notre reportage en page A 4.

Paix sociale de cinq ans chez Hydro-Québec

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Après de longs mois de négociations, Hydro-Québec et 15 000 de ses syndiqués regroupés sous le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) sont finalement convenus d'une entente négociée. Un haut fait d'armes, la société d'Etat obtient une paix sociale de cinq ans et peut répondre aux principales commandes du gouvernement. Les syndiqués, pour leur part, auraient arraché des clauses sur les nouvelles filiales et les nouvelles activités qui seront désormais développées à l'interne.

Peu de détails ont été fournis hier sur les modalités de

VOIR PAGE A 16: HYDRO

ÉCONOMIE

L'exode de l'épargne québécoise

Les Québécois sont riches. L'épargne est là, en abondance. Le problème: très peu de cet argent est réinvesti au Québec. Plus de 100 milliards d'épargne québécoise iraient, en fait, financer des compagnies et des gouvernements étrangers ou extérieurs au Québec. Dans le seul segment des fonds d'investissements, les Québécois souscrivent pour 20 % de l'actif de ces institutions mais à peine 5,4 % sont réinvestis au Québec, pour une hémorragie de 21 milliards représentant trois quarts des capitaux. Paradoxalement, l'exode est beaucoup plus imposant du côté des fonds d'investissements à propriété québécoise, qui placent 82 % de leurs capitaux hors Québec. Le déséquilibre est énorme!

■ À lire en page C 1

POLITIQUE

L'égarement dans le labyrinthe constitutionnel

Suite et fin de la série de Gilles Lesage sur Robert Bourassa

■ À lire en page A 10

Le grand procès des «scientologues»

Procès en sorcellerie ou lutte contre l'escroquerie?
La France assied l'Église de scientologie au banc des accusés

Premières comparutions hier à Lyon au procès des «scientologues»: un prêtre catholique cité par l'accusation, le père Jacques Trouslard, a dénoncé la stratégie d'«infiltration» de l'Église de scientologie dans les milieux d'affaires internationaux et jusque dans le monde politique en France. Selon ce prêtre, des sociétés telles que l'entreprise publique des chemins de fer français SNCF, les constructeurs automobiles Renault, Citroën, Volkswagen ou les parfums Lancôme ont eu recours à des cours de «management» pour cadres supérieurs, dispensés par l'Église. Notre correspondant Christian Rioux décrit les enjeux de cet important procès.

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

«Procès en sorcellerie», disent les accusés. «Lutte contre l'escroquerie», rétorquent les plaignants. Le procès qui s'amorçait cette semaine à Lyon contre 23 membres de l'Église de scientologie pourrait sérieusement compromettre l'expansion en France de cette secte d'origine américaine, aux pratiques contestées dans la plupart des pays. L'instruction tente depuis quelques

jours de mettre à jour les étonnantes pratiques ainsi que les ramifications financières d'une organisation qui mélange depuis longtemps argent, spiritualité et psychothérapie, et qui jouit de la caution de vedettes comme John Travolta et Julia Migenes-Johnson. «C'est un procès qui pourrait avoir des répercussions très importantes», explique Serge Faubert, qui témoignait jeudi sur les méthodes de recrutement et d'intimidation de la secte. Auteur du livre Une

secte au cœur de la République (Calmann-Lévy), Faubert considère que «l'Église de scientologie joue gros: son image, sa respectabilité, son avenir».

Pendant deux semaines, le tribunal correctionnel de Lyon verra donc défiler 23 adeptes et responsables de la secte fondée par le gourou américain et ancien auteur de science-fiction Ron Hubbard. La plupart sont inculpés d'escroquerie ou de complicité. L'ancien président de l'Église, Jean-Jacques Mazier, est accusé d'avoir provoqué involontairement le suicide d'un fidèle incapable de faire face aux exigences financières de la secte.

Si ce procès s'ouvre aujourd'hui après cinq ans d'instruction, c'est à cause de la détermination de Nelly Vic, qui a vu son époux de 31 ans, Patrice, se jeter du douzième étage le 24 mars 1988. Patrice était entré en contact avec l'Église comme des milliers d'autres en remplissant par curiosité un test de personnalité découvert un beau matin dans sa boîte aux lettres. Sous le charme et pour combattre ses «ondes négatives», il s'inscrivit à des cours de com-

VOIR PAGE A 16: SCIENTOLOGUES

LE DEVOIR

LES SPORTS

HORS-JEU

Bel exemple pour notre jeunesse

Si le ridicule tuait, a déjà dit l'un des grands esprits de notre temps, les rues seraient jonchées de cadavres. On ajoutera que si le ridicule tuait, les funérailles du baseball majeur auraient lieu ce week-end. Il n'y a pas d'autre mot pour qualifier la situation entourant le crachat le plus médiatisé de l'histoire du sport, celui de Roberto Alomar, des Orioles de Baltimore.

Dans un monde où la salive, chique de tabac ou pas, voyage beaucoup, il fallait s'attendre à ce qu'un jour ou l'autre elle atterrisse au mauvais endroit. Dans le cas qui nous occupe, ce fut sur le visage d'un arbitre. Rappelons les faits. Le 27 septembre, antépénultième journée du calendrier régulier, Alomar, deuxième but étoile des Orioles, est déclaré retiré au bâton sur un lancer qui paraît hors de la zone des prises. Furieux, il s'en retourne vers l'arbitre des joueurs, d'où il engueule l'arbitre John Hirschbeck, qui finit par l'expulser du match. Alomar se rue alors vers l'officiel, continue de vitupérer, puis, alors qu'un coéquipier s'interpose, crache au visage de Hirschbeck. Le président de la Ligue américaine, Gene Budig, suspend aussitôt Alomar pour cinq matchs. Ce dernier en appelle de la décision, comme c'est son droit légitime de le faire, ce qui lui permet de disputer les deux dernières parties de la saison et a pour effet de reporter l'audition de son appel et sa possible suspension à l'an prochain.

Mais Alomar n'a pas terminé. Après le match, il se justifie, en quelque sorte, en disant que Hirschbeck est «amer» depuis que son fils de huit ans est mort d'une maladie du cerveau, il y a trois ans. Plus tard, il s'excusera publiquement et versera 50 000 \$ à un fonds de recherche sur la maladie en question, dont souffre aussi l'autre fils de Hirschbeck.

Mais les arbitres ne se contentent pas de si peu. Mardi, ils menacent de boycotter les matchs éliminatoires si la suspension d'Alomar n'entre pas en vigueur immédiatement. Les autorités du baseball majeur s'adressent donc aux tribunaux afin d'obtenir une injonction faisant valoir que la convention collective liant les officiels interdit la grève. Un accord intervient toutefois lorsque Budig accepte d'entendre l'appel d'Alomar dès jeudi, même si cela va à l'encontre d'une entente entre les propriétaires et l'Association des joueurs qui spécifie qu'un joueur ne peut être écarté des séries pour une infraction survenue en saison régulière.

Entre-temps, coup de théâtre: Alomar retire son appel! La Ligue américaine devient dès lors dans l'impossibilité d'agir avant la fin de la Série mondiale, avec le résultat que les arbitres annoncent leur intention de se mettre en grève à compter des matchs d'hier. Hier, la cour a accordé l'injonction et les arbitres ont obéi, mais il reste que pour un gâchis, c'en est un beau. Et la faute doit être attribuée à la fois aux dirigeants du baseball majeur, à leur laxisme, à la crainte proche de la reddition que suscite en eux le tout-puissant syndicat des joueurs, et à l'Association elle-même, qui s'évertue à «défendre des causes indéfendables», comme le soulignait si justement le représentant des arbitres, Richie Phillips.

D'abord, il y a le principe tout à fait inique voulant qu'une suspension de saison régulière ne puisse pas être purgée pendant les séries. La raison d'être même d'une sanction n'est-elle pas de faire mal? Or en la reportant aux matchs beaucoup moins importants de début de saison, en la soustrayant précisément aux rencontres cruciales, on se trouve à dire que peu importe la gravité d'un geste, le coupable pourra toujours s'en sortir sans trop de problèmes. La procédure d'appel est également hautement contestable. Bien sûr, le droit d'en appeler est inaliénable. Mais le système actuellement en vigueur est une véritable farce. Parce que 99 % des appels sont, de toute manière, rejetés. Parce que les délais impartis pour la présentation d'une objection permettent dans les faits aux fautiveux de déterminer le moment où la peine sera purgée — les matchs contre un adversaire faible. Ce fut le cas de Pedro Martinez, lanceur des Expos, qui aurait pu lancer le dernier match de la saison malgré une suspension de cinq matchs pour avoir tenté d'assommer Mike Williams, des Phillies, avec son casque protecteur.

Et parce que, convenons-en, si tout le monde est innocent jusqu'à preuve du contraire, il est absurde de contester une pénalité dérisoire pour une infraction aussi grave que le fait de cracher au visage d'un arbitre, que toutes les télévisions d'Amérique du Nord ont diffusées et à propos de laquelle il n'y a pas le début de l'ombre du reflet d'un doute. Mais toute cette bataille ne se serait vraisemblablement jamais produite si les dirigeants du baseball avaient enfilé leur pantalon et imposé une sentence raisonnable. Dans le sport organisé, le fait de s'en prendre physiquement à un officiel, le garant de l'intégrité du jeu, est l'acte le plus répréhensible qui soit, la ligne à ne jamais franchir sous peine de châtiement exemplaire. Mais il y a belle lurette que le baseball majeur a perdu toute notion de ses intérêts objectifs, aussi a-t-il de nouveau pratiqué l'à-plat-ventrisme avec la subtilité qu'on lui connaît et nié à ses représentants, les arbitres, l'appui fondamental dont ils doivent jouir.

Cinq matchs pour avoir craché au visage d'un arbitre? Pincions-nous, il doit s'agir d'un mauvais rêve. Et si l'avait tiré au revolver, ça aurait été quoi? Dix parties moyennant la promesse verbale de ne plus recommencer? C'est une demi-saison, au strict minimum, qu'Alomar aurait dû écoper.

Mais voilà, proprio et joueurs sont sans convention collective depuis trois ans, il faut éviter les provocations, rappelons-nous que les joueurs ont déjà fait le coup des séries annulées. Alors, pour une justice, désolé, il faudra repasser. Et les amateurs, dans tout ça, direz-vous? Encore les dindons de la farce? Pas si sûr. Bien entendu, on ne leur a pas demandé leur avis, mais ils l'ont donné quand même. Lorsque Roberto Alomar a été présenté avant le premier match des séries, mardi à Baltimore, on a entendu des huées. Mais beaucoup l'ont, oui oui, applaudi.

Toute cette histoire constitue un bel exemple pour notre jeunesse si influençable, n'est-il pas?

Dans son infinie magnanimité, Dieu eut un jour l'idée d'inventer les pools de hockey, et il vit que cela était bon. Aussi consacrerons-nous ce week-end à Lui rendre grâce à l'occasion de cette grand-messe annuelle qu'est le repêchage. La semaine prochaine — trop tard pour que quiconque puisse s'en servir sans payer de droits d'auteur, ha ha —, nous discuterons de ce phénomène béni et présent-terrestre par le menu la stratégie qui nous conduira encore, c'est-à-dire pour la deuxième fois en 12 ans, vers les plus hauts sommets.



Jean Dion

Indians 9, Orioles 4 Les Indians trouvent leur second souffle

ASSOCIATED PRESS

Cleveland — Albert Belle a procuré un second souffle aux Indians de Cleveland. Belle a brisé une égalité à la septième manche avec rien de moins qu'un grand chelem et il a permis aux Indians d'éviter l'élimination lorsqu'ils ont triomphé des Orioles de Baltimore 9-4 dans le troisième match de la série.

Avec un compte d'une balle et deux prises face au releveur Armando Benitez, Belle a claqué la balle à 398 pieds dans les gradins du champ gauche. Le stade Jacobs Field a vibré sous les applaudissements pendant que Belle était accueilli par ses coéquipiers en liesse au marbre.

Cette victoire permet aux Indians, qui ont dominé les ligues majeures avec 99 victoires en saison régulière, d'éviter l'élimination dès la première ronde des séries éliminatoires face aux Orioles, meilleure équipe de deuxième place dans la Ligue américaine.

«Albert a démontré qu'il avait vraiment sa place dans notre formation depuis qu'il est ici, a précisé le gérant des Indians, Mike Hargrove. Il en a donné une autre preuve ce soir, faisant preuve d'intensité.»

Belle, limité à deux coups sûrs en neuf apparitions dans cette série avant ce coup décisif, s'est tenu debout devant l'abris et il a agité ses bras pour animer la foule — une rare démonstration pour ce joueur réservé et souvent controversé.

«Les joueurs ont voulu démontrer à nos partisans que nous avions besoin de tout leur soutien», a mentionné Hargrove.

Les Indians, les tenants du titre dans la Ligue américaine, tirent désormais de l'ar-

Indians 9, Orioles 4



Omar Vizquel et Jose Vizcaino, des Indians de Cleveland, sont presque entrés en collision sur ce jeu, hier, dans le match remporté par leur équipe face aux Orioles de Baltimore.

rière 2-1 dans cette série trois-de-cinq, qui se poursuit aujourd'hui à Cleveland. Charles Nagy sera la partant des Indians contre David Wells, une répétition du premier match de la série.

«Nous nous sommes tirés d'impasse une première fois, a dit Kenny Lofton. Nous devons remettre ça demain (aujourd'hui).»

Chiefs contre Steelers

Un combat de poids lourds

ROBERT SALETTI

Ajoutez un autre nom à la liste des quarts blessés dressée la semaine dernière. Lundi soir dernier, Rodney Peete, des Eagles, est à son tour tombé au combat, victime de la surface synthétique sur laquelle s'ébattent encore de trop nombreuses équipes. Un simple appui sur la jambe arrière en reculant, le pied qui s'incruste et, oups!, le genou se désintègre. Au quart de la saison, plus du tiers des quarts partants sont sur la touche.

Mais parlons aujourd'hui des seconds de quarts-arrière défensifs. Un des bons matchs du week-end opposera deux instructeurs-chefs qui ont été des seconds dans la Éneffèle. Le fait est plutôt rare. Tout bien considéré, le fait de retrouver des anciens joueurs aux commandes d'une équipe de la Éneffèle est l'exception plutôt que la règle, contrairement à ce qu'on voit dans la Ligue nationale de hockey, par exemple où le fait d'avoir chaussé les patins avec les meilleurs est une condition presque absolue pour devenir coach. Dans la Éneffèle, le travail d'instructeur-chef nécessite d'autres qualités. Sauf erreur, environ 20 % des instructeurs ont déjà joué dans la ligue. Bill Cowher et Marty Schottenheimer, qui s'affrontent ce week-end, font partie de ce groupe sélect qui comprend également Ray Rhodes, Jeff Fischer, Tony Dungy et Dan Reeves. Rhodes, Fischer et Dungy sont d'anciens demis défensifs et, curieusement, seul Reeves est un ancien joueur offensif. Aucun ancien quart-arrière de la Éneffèle ne dirige une équipe, ce qui est assez surprenant quand on considère que c'est un poste qui exige des aptitudes comme le sens du leadership, l'intelligence du jeu, l'esprit de synthèse et la capacité de prendre rapidement des décisions importantes.

Importante évolution

La position de second de quarts-arrière a beaucoup évolué au fil des ans. Dans les années trente, on jouait avec une première ligne défensive de sept joueurs à laquelle s'ajoutaient deux demis de coin et deux maraudeurs. Les seconds n'existaient pas encore. Le développement du jeu aérien dans l'après-guerre allait toutefois forcer les défensives à recourir à trois lignes de défense et à créer une «secondaire» qui sera formée de joueurs de plus en plus polyvalents, tout aussi habiles à reculer pour nuire aux receivers de passe qu'à foncer dans le tas pour stopper les coureurs. Au point de devenir des leaders incontestés, l'équivalent défensif de ce que sont les quarts-arrière. Dans les années soixante et soixante-dix, toutes les grandes équipes avaient des seconds intérieurs exceptionnels qui ont marqué leur époque. On pense tout de suite aux chefs de file que furent Ray Nietsche (Green Bay), Dick Butkus (Chicago), Nick Buoniconti (Dolphins) et Jack Lambert (Pittsburgh). À l'ère de la «West Coast Offense», l'attaque aérienne axée sur le court gain s'est implantée et a forcé le recours constant à des lignes secondaires de quatre joueurs plutôt que trois. Les joueurs défensifs qui dominent sont maintenant souvent des seconds extérieurs.

Schottenheimer et Cowher furent plutôt ce qu'il est convenu d'appeler de «bons plombiers» (des «overachievers» dans la langue de Shakespeare): des seconds au gabarit très moyen mais au cœur bien placé, des individus fiers et dévoués. Les équipes qu'ils dirigent aujourd'hui reflètent sans contredit ces qualités. Les Chiefs et les Steelers aiment courir, pour contrôler le ballon le plus longtemps possible évidemment mais aussi pour intimider l'adversaire et le dominer physiquement.

À la défensive, les deux équipes aiment embouteiller la ligne de mêlée, pourchas-

ser le quart-arrière adverse et subtiliser le ballon, menées à chaque fois par des seconds extérieurs extraordinaires. Derrick Thomas, du Kansas City, et Greg Lloyd, du Pittsburgh, sont fort probablement les deux meilleurs seconds de la ligue. Malheureusement, le second est hors combat jusqu'à l'an prochain. Mais honnêtement, la défensive des Steelers n'en a presque pas souffert. Après une défaite désastreuse en levée de rideau, au cours de laquelle ils ont juste perdu Lloyd, les Steelers viennent de remporter trois matchs de manière décisive avec Mike Tomczak au quart, ce qui n'est pas rien. Les Chiefs, au contraire, viennent de perdre un premier match contre San Diego après en avoir remporté quatre d'entrée de jeu.

À ne pas manquer Les Chiefs ont présenté le meilleur dossier de la Éneffèle la saison dernière et les Steelers ont représenté l'Association américaine au Super Bowl. Schottenheimer a mené Kansas City à six rondes éliminatoires d'affilée alors que Cowher, en quatre ans à Pittsburgh, n'a jamais raté la seconde saison. C'est à un combat de poids lourds que nous sommes conviés lundi soir. L'équipe victorieuse justifiera les grandes attentes placées en elle au début de la saison alors que l'équipe perdante aura de quoi réfléchir pendant quelques semaines. Pour ajouter au suspense, ajoutons que Cowher a été l'élève de Schottenheimer à Kansas City.

L'attaque terrestre des Steelers est statistiquement la deuxième de la ligue alors que la défensive terrestre des Chiefs paraît très moyenne en 18e position, mais le match a lieu au Arrowhead Stadium de Kansas City. L'élève aura-t-il raison du maître? Je ne le crois pas (mais ne misez pas sur ce pronostic). Pittsburgh 16, Kansas City 23.

Une injonction interdit la grève

Par ailleurs, un juge fédéral a émis une injonction hier matin interdisant aux arbitres du baseball majeur de faire la grève d'ici la fin de la saison.

Les arbitres ne voulaient pas se présenter au travail hier pour protester contre la décision du président de la Ligue américaine, Gene Budig, d'attendre au printemps prochain pour faire purger à Roberto Alomar (Baltimore) sa suspension de cinq matchs pour avoir craché à la figure de John Hirschbeck.

Alouettes 32, Eskimos 18

L'astuce

PRESSE CANADIENNE

Devant leurs amateurs, les Alouettes ont encore refait le coup de l'équipe qui se traîne les pieds pendant la majeure partie du match avant de se sauver avec la victoire. Contre une des meilleures équipes en défensive de la LCF, ils ont été complètement muselés au cours des deux premiers quarts et demi.

En avant 15-4 et maîtrisant pleinement la situation, les Eskimos d'Edmonton (9-6) se sont laissés endormir. Et les «Moineaux» en ont profité pour inscrire deux touchés en un peu plus de cinq minutes à la fin du troisième quart avant de l'emporter 32-18 devant un public indulgent de 17 886 spectateurs au Stade olympique.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Hier

Colorado 2 St. Louis 4 Buffalo à Edmonton NY Islanders à Los Angeles

Aujourd'hui

NY Rangers à Boston, 19h Phoenix à Hartford, 19h Tampa Bay à Pittsburgh, 19h30 Ottawa à Montréal, 19h30 Detroit au New Jersey, 19h30 Florida à Philadelphie, 19h30 Chicago à Washington, 19h30 Anaheim à Toronto, 19h30 Colorado à Dallas, 20h Calgary à Vancouver, 22h30 NY Islanders à San Jose, 22h30

Dimanche

Florida à New York (Rangers), 19h Chicago à Saint Louis, 19h Buffalo à Calgary, 20h Vancouver à Edmonton, 20h San Jose à Los Angeles, 22h30

BASEBALL

SÉRIES DE DIVISION

LIGUE NATIONALE SAN DIEGO, ST. LOUIS

Mardi, 1er octobre San Diego 1 St. Louis 2 (St. Louis mène 1-0) Jeudi, 3 octobre San Diego 4 St. Louis 5 (St. Louis mène 2-0) Samedi, 5 octobre St. Louis (Osborne 13-9) à San Diego (non désigné), 19:37 Dimanche, 6 octobre x-St. Louis à San Diego, 23:07 ATLANTA, LOS ANGELES Mercredi, 2 octobre Atlanta (Smoltz 24-8) à Los Angeles (Martinez 15-6), 16:07 Jeudi, 3 octobre Atlanta 3 Los Angeles 2 (Atlanta mène 2-0) Samedi, 5 octobre Los Angeles (Nomo 16-11) à Atlanta (Glavine 15-10), 16:15

LIGUE AMÉRICAINNE TEXAS, NEW YORK

Mercredi, 2 octobre Texas 4 New York 5 Vendredi, 4 octobre New York 3 Texas 2 (New York mène 2-1) CLEVELAND, BALTIMORE Mardi, 1er octobre Cleveland à Baltimore 10 (Baltimore mène 1-0) Mercredi, 2 octobre Cleveland 4 Baltimore 7 (Baltimore mène 2-0) Vendredi, 4 octobre Baltimore 4 Cleveland 9 (Baltimore mène 2-1) Samedi, 5 octobre x-Baltimore à Cleveland, 13:07 Dimanche, 6 octobre x-Baltimore à Cleveland, 19:30

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

Dimanche

Atlanta à Detroit, 13h Caroline au Minnesota, 13h Green Bay à Chicago, 13h N.-Angleterre à Baltimore, 13h Oakland à New York Jets, 13h Seattle à Miami, 13h Indianapolis à Buffalo, 16h Jacksonville en N.-Orléans, 16h San Diego à Denver, 16h San Francisco à St. Louis, 16h Houston à Cincinnati, 20h

Lundi

Pittsburgh à Kansas City, 21h

Conférence américaine

Table with columns: Team, G, P, N, Moy, PP, PC. Rows include Indianapolis, Buffalo, Miami, N.-Angleterre, N.Y. Jets.

Section Centrale

Table with columns: Team, G, P, N, Moy, PP, PC. Rows include Pittsburgh, Baltimore, Houston, Jacksonville, Cincinnati.

Section Ouest

Table with columns: Team, G, P, N, Moy, PP, PC. Rows include Denver, Kansas City, San Diego, Oakland, Seattle.

Conférence nationale

Table with columns: Team, G, P, N, Moy, PP, PC. Rows include Washington, Philadelphia, Arizona, Dallas, N.Y. Giants.

Le Canadien ouvre le bal en affrontant les Sénateurs

Tremblay prédit une saison excitante

FRANÇOIS LEMENU PRESSE CANADIENNE

Le Canadien dispute son match inaugural de la saison 1996-97 face aux Sénateurs d'Ottawa, ce soir, au Centre Molson, et Mario Tremblay n'hésite pas à prédire une campagne excitante.

«On n'a pas une formation qui va offrir du jeu plat. On mise sur de bons marqueurs et on sera électrisants. Je suis convaincu qu'on va passer une belle année», a déclaré l'entraîneur à la veille d'affronter les Sénateurs.

En effet, les partisans de la Flanelle passeront de belles soirées en compagnie des Vincent Damphousse, Saku Koivu, Pierre Turgeon, Stéphane Richer, Martin Rucinsky, Mark Recchi, Valeri Bure et autres Brian Savage. Mais pour cela, le Canadien devra entreprendre la saison du bon pied. On se souvient du départ catastrophique de la saison dernière (0-5-0) qui a mené au grand ménage.

«Un bon départ est primordial, prévient Tremblay. On livre nos quatre premiers matchs à domicile puis on fait un long voyage au début de novembre.»

Tremblay est toutefois optimiste. Il rappelle que ses joueurs sont dans une bonne

forme physique et mentale. Il insiste aussi pour dire qu'ils ont tous hâte d'entreprendre la saison après un camp d'entraînement qui leur a paru interminable.

«Il n'y a aucune raison d'avoir un mauvais départ. Il faut seulement s'assurer que les joueurs vont laisser leur ego à la porte de la chambre. L'équipe compte 24 joueurs et chacun a un rôle», a-t-il dit en insistant sur l'importance d'un bon esprit d'équipe.

Une meilleure équipe

La saison dernière, le Tricolore a amassé 90 points. Le directeur général Réjean Houle dit souhaiter que l'équipe ajoutera 10 points de plus à sa fiche.

Selon Tremblay, la présente édition est supérieure à la précédente. Il fait valoir l'importance de l'acquisition de Stéphane Richer et Scott Thornton, deux joueurs dont la présence ajoute du poids à l'attaque. Il mentionne l'expérience acquise l'an dernier par Saku Koivu et Valeri Bure, deux joueurs qui ont marqué 20 et 22 buts à leur première saison dans la LNH. Il note enfin la progression des jeunes défenseurs, lesquels devraient profiter de leur séjour avec l'équipe en fin de saison.

«Mais le plus important, c'est qu'on soit

parvenu à conserver la même chimie», fait valoir Tremblay en rappelant qu'une bonne symbiose est une condition sine qua non aux succès d'une équipe.

Malgré ce bel optimisme propre au début de saison, la défensive demeure un gros point d'interrogation. Quel entraîneur aimerait confier à Vladimir Malakhov le rôle de leader chez les défenseurs? Et quel entraîneur peut sérieusement prétendre remporter la coupe Stanley en ayant trois défenseurs recrutés dans sa formation?

Marc Bureau, un vétéran qui a vu neiger, reconnaît que le jeu de Malakhov aura un impact important sur la saison du Canadien. «Malakhov va former un duo avec Stéphane Quintal. Ça devrait donner de bons résultats, dit-il. Peter Popovic et Patrice Brisebois apportent aussi de la stabilité.» Reste les jeunes David Wilkie, Rory Fitzpatrick et Craig Rivet. «J'ai constaté qu'ils étaient plus nerveux au camp qu'à leur arrivée l'an dernier. Peut-être que les rumeurs d'échange les ont dérangés. Mais maintenant, ils sont assurés de jouer à Montréal. Ils devraient retrouver leur calme sur la patinoire», dit Bureau, qui reconnaît le risque d'entreprendre une saison avec trois recrues à la ligne bleue.